

Médias Cerise FM, une radio « proche et différente »

La radio Cerise FM émet sur la fréquence 88,2. Ex-Radio Cigogne, née à Cernay, cette station est diffusée dans tout le sud du département. D'abord associative, elle a pris en octobre un nouveau virage en s'associant au groupe Tertio pour la partie régie publicitaire.

« Nous sommes historiquement la radio de Cernay. Elle avait été créée en 1989 par différentes associations, avec le soutien de la Ville de Cernay. Radio Cigogne touchait un public plutôt senior, explique Alain Piccinini, président de Cerise FM depuis 2011. Aujourd'hui, Cerise FM concerne la tranche des 35 ans et plus. Nous avons pris un virage en 2010 lors du renouvellement de l'autorisation de notre fréquence par le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel). Depuis, nous disposons d'une licence en catégorie B qui comprend un volet commercial. »

Résultat, l'entité juridique inclut toujours le statut associatif, avec en plus la régie publicitaire confiée au groupe Tertio. De fait, la direction a décidé d'avoir une meilleure lisibilité au-delà du secteur historique de Cernay-Thann, qui était son cœur de cible depuis 1989. Le périmètre d'émission reste inchangé, car cette fréquence a toujours été diffusée dans tout le sud du département, mais elle était peu connue par les auditeurs de Mulhouse et ceux des secteurs d'Altkirch et de Saint-Louis.



Une partie de l'équipe de Cerise FM : Agnain Martin (à gauche) et Alain Piccinini, en compagnie de l'animateur Christophe et d'Alice, l'une des commerciales. Photo S.H.

Pour faire connaître la radio, une campagne d'affichage représentant une cerise a été lancée en novembre à Mulhouse et Thann. C'est le 12 octobre dernier que Radio Cigogne a basculé en Cerise FM. « Nous avons aussi revu notre grille de programmation. Le format musical mélange les musiques actuelles et celles des années 1980, avec toujours des bénévoles aux manettes et un salarié. Nous sommes une radio musicale proche de ses auditeurs et différente », insiste le président bénévole.

La grille de programme se veut dans l'air du temps avec des diffusions de titres d'artistes comme Elton John, Michael Jackson... jusqu'à des valeurs actuelles que

sont Adele, Mika, David Guetta, Marc Lavoine... L'éventail est large.

Un potentiel important

Quant au choix du nom, Cerise FM, il n'est pas dû au hasard. « Ce nom symbolise le fruit qui rime avec plaisir et glamour. Le nom Cerise FM éveille l'envie de se brancher sur notre fréquence. Nous avons choisi le slogan "Croquez vos envies", comme un clin d'œil à la cerise », précise Alain Piccinini, qui ne cache pas sa volonté de réussir tout en conservant le caractère indépendant de la station.

« Pour nous, c'était une opportunité de s'associer avec cette nouvelle radio déjà bien implantée localement.

Nous lui offrons une meilleure lisibilité et notre savoir-faire. Depuis trois mois, les retours sont très favorables sur le terrain. Le potentiel est important en terme d'auditeurs et de clients dans la zone Mulhouse Sud-Alsace, qui bénéficie d'un important bassin de vie », note Agnain Martin, directeur de Tertio qui a mis son équipe mulhousienne à disposition pour la partie commerciale de Cerise FM. À noter que des informations sont diffusées régulièrement entre 6 h et 9 h, au déjeuner et en fin de journée.

Sabine Hartmann

■ SE RENSEIGNER l'actualité de la station et sa programmation sont consultables sur le site www.cerisefm.fr et sur Facebook. Tél. 03.89.66.48.47.

Justice Huitième condamnation pour conduite sans permis : un an ferme

« Vous êtes sorti de prison en juillet 2012 ; c'est la 8^e fois que vous êtes jugé pour conduite sans permis ; vous engagez une course-poursuite avec les gendarmes sur des routes verglacées... Comment ça fonctionne dans votre tête ? » À cette question, Sandrine Batalla, la présidente de l'audience de comparution immédiate, hier au tribunal correctionnel de Mulhouse, n'a pas vraiment obtenu de réponse.

Mathieu Liégeois est un Ropentzwillerois âgé de 23 ans. Samedi, alors qu'il n'a jamais eu le permis – et qu'il a déjà été condamné à sept reprises pour des faits similaires – il prend sa voiture, qu'il vient d'acheter, pour se rendre chez un ami à Dannemarie. Ils boivent quelques verres ensemble et cet ami lui demande s'il peut l'emmener chez un copain pour récupérer son téléphone. Il est 23 h et une pluie verglaçante tombe sur le Sundgau. Sur le chemin, la voiture dérape et percute un véhicule en stationnement. Des témoins de la scène appellent les gendarmes, qui retrouvent la voiture.

Les gendarmes se mettent à la hauteur du conducteur pour le sommer de s'arrêter, mais ce der-

nier continue sa course après leur avoir fait un doigt d'honneur. Finalement, la voiture percute un trottoir et s'immobilise. Le chauffard tente encore une dernière manœuvre – en mettant la vie des gendarmes en danger – avant d'être interpellé.

« Je reconnais tout ce que l'on me reproche, sauf la mise en danger de la vie d'autrui, avance le prévenu à la barre. J'étais saoul (taux mesuré à 1 g d'alcool par litre de sang) et je n'avais pas prévu de sortir... »

« Cet individu, c'est "Moi, moi, moi, je fais ce que je veux, quand je veux et où je veux" ! », remarque un brin dépit le substitut du procureur Christophe Deshayes, avant de requérir un an de prison, dont quatre mois avec un sursis et une mise à l'épreuve de deux ans.

Constatant que des peines de mise à l'épreuve prononcées par le passé avaient été révoquées car le prévenu ne tenait pas ses obligations, le tribunal l'a condamné à un an de prison ferme. Son véhicule a été confisqué et il devra payer 500 € d'amende pour le défaut d'assurance. Mathieu Liégeois est donc ressorti du tribunal escorté par les gendarmes qui l'ont emmené à la maison d'arrêt. G.L.

Parc Steinbach Le conseil consultatif du patrimoine s'implique

Le Conseil consultatif du patrimoine mulhousien (CCPM), présidé par Marie-Claire Vitoux, a envoyé une lettre au commissaire-enquêteur pour la seconde enquête publique sur le square Steinbach (notre édition du 19 janvier), lettre qui résume l'analyse du CCPM après trois réunions de travail avec le cabinet Mutabilis Paysage et la Ville. Voici des extraits de ce courrier adressé à Roland Faber.

« De manière générale, le CCPM valide le fait de réintroduire dans le square une diversité d'essences dans la palette végétale et un juste équilibre entre les caducs et les persistants. Cela va dans le sens de l'équilibre d'origine qui a été rompu par commodité et usage d'entretien au fil des années. » Un bon point donc, mais un moins bon pour le projet de la Ville de Mulhouse, toujours à propos d'arbres : « Cependant, des arbres remarquables, notamment le cèdre de l'Atlas, figurent dans la liste des arbres condamnés qu'il faut absolument préserver pour

des raisons historiques et affectives. » Le CCPM, sur ce point, aurait reçu du maire « un engagement de principe de prise en compte de cette demande de préservation de cet arbre emblématique ».

Dans les conclusions de ce courrier, deux points de vue intéressants, dont le respect « de la restitution de l'esprit des lieux et de l'histoire inscrite dans son sous-sol. Il s'agit de la présence de l'eau puisque le parc est situé sur deux des quatre canaux méridionaux de la ville médiévale, aujourd'hui enterrés et invisibles. Ce tracé hydraulique doit être rendu perceptible dans le jalonnement et les traversées du parc. »

Pour le CCPM, qui demande « du temps pour cette nouvelle concertation », il s'agit « de relier le passé et l'avenir à travers une réalisation raisonnée et adaptée de remise à niveau des espaces et des équipements, tout en maintenant la respiration et le caractère de jardin naturel et de collection comme label de garantie d'origine de cet espace boisé classé ».

Religion La vie de Muhammad à travers une exposition

L'association Amal (Association des musulmans d'Alsace) a organisé samedi une exposition sur la vie de Muhammad. Ouverte à tous, elle a permis à nombre de visiteurs de découvrir les différentes étapes de la vie du prophète.

« Sa mère est décédée quand il avait 6 ans. Il (le prophète Mohammed ou Muhammad) a été recueilli par son grand-père, qui meurt deux ans après. Finalement, c'est un de ses oncles qui va s'occuper de lui », explique le conférencier devant un panneau d'information. Il s'agit d'un jeune étudiant en sciences religieuses à l'Institut européen des sciences humaines (IESH), un établissement privé d'enseignement supérieur spécialisé en théologie musulmane, à Saint-Denis. Face à lui, l'auditoire est attentif et composé en grande majorité de femmes de tous âges.

« Pour nous, c'est l'occasion d'une piqûre de rappel. Nous connaissons la vie du prophète mais pas forcément les différentes dates importantes de sa vie », indique Khadija, tout sourire, qui s'occupe de l'accueil des visiteurs. Elle a en charge l'information sur l'évolution du chantier de la future mosquée de l'association Amal à Mulhouse. Sa construction est en cours, mais il manque encore la moitié des financements, soit environ sept millions d'euros.



L'exposition sera présentée ensuite à Strasbourg et Paris.

Photo Jean-François Frey

Les visiteurs ont défilé samedi dernier, toute la journée, dans la salle d'honneur de la Sim (Société industrielle de Mulhouse), où l'Association des musulmans d'Alsace (Amal) invitait à découvrir, à travers une dizaine de panneaux, la vie du prophète.

Nombre de visiteurs ont eu connaissance de cette manifestation dans leur mosquée, comme Abdel, qui est venu d'Illzach « pour apprendre quelque chose ». Fouzi Atil est président de sa mosquée. Pour lui, « c'est une belle initiative accessible à tous ».

Samira a appris que le prophète était né à La Mecque vers 570. Elle est venue avec Anissa, une mère de famille de trois enfants, convertie à l'islam. Cette dernière explique simplement la rencontre avec sa religion : « C'était la première fois que j'entrais dans une

mosquée. J'ai eu une forte émotion qui depuis ne me quitte plus. Je vis sereinement ma religion. » Et Samira d'insister : « Être croyant, c'est croire en un islam en paix, loin de tout intégrisme. » Un avis partagé par toutes les personnes rencontrées.

Notre religion, c'est l'islam de tout le monde

Pour Bachar, « être musulman, c'est donner la même importance aux trois prophètes que sont Moïse, Jésus et Muhammad. C'est notre religion, celle d'un islam modéré, celui de tout le monde ». Yassine est originaire de Kingersheim. Il est venu avec son fils de 5 ans. « Il est important qu'il apprenne le Coran de manière ludique. Aujourd'hui, il existe de beaux livres en français

pour l'expliquer aux enfants », relève le papa.

Mokhtar Seriket, secrétaire général de l'association Amal, précise : « Nous avons voulu toucher tous les publics et ainsi mieux faire connaître l'islam et la vie de Muhammad. Cette exposition a pu être réalisée grâce nos partenaires. Nous avons fait une large diffusion tant auprès de nos membres que des établissements scolaires et des centres sociaux, pour sensibiliser le plus grand nombre de personnes. Nous avons aussi organisé un atelier éducatif pour les enfants, ajoute-t-il. Pour nous, il est important de sortir de la mosquée pour aller vers l'autre. » Et Bachar de conclure : « Cette année, soit l'an 1434, nous fêtons la naissance de Muhammad jeudi prochain. C'est la fête du Mouloud, notre Noël à nous. »

S.H.

Faits divers

Petit feu mais longue intervention

Hier, vers 9 h 30, les pompiers sortent pour un dégagement de fumée rue Gay-Lussac à Mulhouse. Sur place, il s'agit d'un feu de débris au sous-sol d'un immeu-

ble de sept étages. Mais ce petit feu a provoqué, dans ces locaux exigus, un important nuage de fumée. Les pompiers, après avoir vite éteint l'incendie, sont restés sur place une bonne partie de la matinée pour ventiler les locaux.

En bref

Photo

Une rencontre photo amateurs avec Benjamin Erhard est proposée le jeudi 24 janvier de 18 h à 19 h 30, au Cine (Centre d'initiation à la nature et à l'environnement) le Moulin à Lutterbach. Au programme : échanges et discussions autour de la pratique de la photographie nature amateur. Les participants peuvent emmener leurs clichés (trois maximum – papier, clé USB ou CD rom) et leur matériel. Participation gratuite. Renseignements : Cine le Moulin 7, rue de la Savonnerie à Lutterbach, tél. : 03.89.50.69.50 ; site : www.moulindeLutterbach.fr ; mail : cine.du.moulin@evhr.net

Association

La section mulhousienne de Vie libre, « La soif d'en sortir », tien-

dra sa 23^e assemblée générale le vendredi 25 janvier à 19 h 30, dans les locaux de la Maison des associations, 62 rue de Soultz, à Mulhouse. Le bureau des élections sera ouvert au cours de l'assemblée générale, afin que les membres, actifs et sympathisants, votent pour le renouvellement d'un tiers des membres du comité de section. Ordre du jour : bilans de 2012, orientations pour 2013 et présentation du rassemblement pour le 60^e anniversaire de Vie libre dans les Vosges le samedi 1^{er} juin.

L'association Les petits frères des pauvres de Mulhouse recherche des bénévoles pour visiter une fois par semaine des personnes âgées, isolées ou en situation de fragilité sociale. Renseignements : association Les petits frères des pauvres, délégation régionale Est, tél. : 03.88.25.00.65 ; www.petitsfreres.asso.fr